

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Signature de la 1<sup>e</sup> convention d'aide à l'implantation de médecin en Lomagne Gersoise**

Face au constat de la chute importante de la démographie médicale en territoire rural, les élus locaux ont souhaité mettre en œuvre une politique volontariste pour inciter les médecins à venir s'installer et construire un projet de santé basé sur un engagement collectif, initié par les professionnels de santé eux-mêmes, s'appuyant sur un fonctionnement pluridisciplinaire et coordonné.

#### ***La Lomagne Gersoise s'engage pour favoriser l'installation de nouveaux professionnels de santé***

En complémentarité de l'action du Conseil départemental (# Futurs médecins, dites 32), la Lomagne Gersoise a décidé de mettre en œuvre un dispositif d'aides incitatif pour favoriser l'installation de nouveaux médecins sur le territoire communautaire.

En partenariat avec l'ensemble des acteurs concernés (Ordre des médecins, CPAM...), il s'agit d'accompagner ces professionnels de santé dans toutes les dimensions (personnelle, professionnelle, financière, immobilière et fiscale) de leur projet.

Ce jeudi 6 avril, Jean-Louis Castell a donc accueilli le Docteur Thierry Danisevicius pour signer la première convention d'aide suite à son installation à Fleurance le 6 mars dernier.

Le Docteur Thierry Danisevicius, médecin généraliste, est originaire des Hauts de France et a commencé ses études à la Faculté de Médecine de Lille pour les terminer à la Faculté de Médecine de Lyon. Après plusieurs années de remplacement dans la région Rhône-Alpes, son service militaire dans les chasseurs alpins et une mission humanitaire en Afrique, il s'est installé dans un petit village de l'Isère en tant que médecin généraliste pendant plus de 20 ans.

Thierry Danisevicius a choisi de s'installer en Lomagne pour la qualité de vie de cette région, la diversité de ses paysages, la beauté de ses villes et villages et de leur histoire.

Son cabinet est situé à Fleurance au 31 bis rue Adolphe Cadéot (en bas de l'église). Tel : 05 62 05 36 94. Consultations du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 15h à 19h (visites à domicile les mardi et jeudi après-midi) et un samedi sur 2 de 8h30 à 12h.



Le Docteur Thierry Danisevicius et Jean-Louis Castell, Président de la Lomagne Gersoise, ont signé la première convention d'aide à l'implantation ce jeudi à la communauté de communes.